

ÉRAGNY LE MAG

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

#24 Avril / Mai / Juin 2018



p.8 / LE DÉCRYPTAGE

LES GRANDS PROJETS SE CONCRÉTISENT

NOTRE VILLE EN MOUVEMENT p.4

PRÉSERVONS
NOTRE CADRE DE VIE

SUR L'AGENDA p.7

SPECTACLE :
TISTOU,
LES POUCES VERTS

ILS FONT NOTRE VILLE p.14

À VOS BASKETS !

EN INSTANTANÉS p.17

ÉRAGNY
SOUS LA NEIGE



La solution pour votre habitation

TÉL. : 01 30 37 80 11

contact@habso.fr - www.habso.fr

134 avenue Roger Guichard - 95610 ÉRAGNY



Frédéric BAGGIO

- MAÇONNERIE
- COUVERTURE
- TERRASSE
- CLÔTURE
- ÉLECTRICITÉ
- PLOMBERIE
- PEINTURE
- RAVALEMENT
- ISOLATION
- FENÊTRES
- RÉPARATION
- MULTISERVICES

Crédit
30%
d'impôt

SUR VOS PROJETS DE RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

CONSTRUCTION
RÉNOVATION IMMOBILIERE
SERVICE



Univers
Primeurs

Le spécialiste du frais

Vive le Printemps
chez Univers Primeurs !



VENEZ DÉCOUVRIR
NOTRE NOUVEL

Espace Vrac

Un large choix de produits
de grande qualité

Achetez la quantité dont vous avez
besoin en limitant les emballages inutiles
et le gaspillage.



196, rue de l'Ambassadeur - ERAGNY-SUR-OISE - 01 34 02 07 43 - www.universprimeurs.com

Ouvert le dimanche matin

SOMMAIRE

p.4 NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Préserveons notre cadre de vie
Budget :
les orientations de l'année 2018
N'oubliez pas votre disque
Faites des économies
grâce à la valise thermique
Le FabLab
au service de l'insertion
Fêtons l'été, fêtons la musique
À vos marques, prêts, jugés



p.7 SUR L'AGENDA

Spectacle
Tistou, les pouces verts



p.8 LE DÉCRYPTAGE

Les grands projets se concrétisent

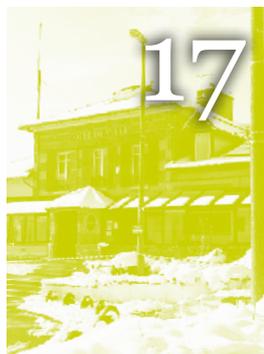
p.14 ILS FONT NOTRE VILLE

Maxicours, un programme
d'accompagnement
scolaire en ligne
À vos baskets !
À la découverte de notre terroir
Le club d'Éragny
reçoit une championne
Des changements sur les lignes
de bus
Karim Allach,
au cœur du spectacle



p.16 EN INSTANTANÉS

Éragny sous la neige
Repar'Café spécial numérique
Félicitations aux médaillés
Le conseil municipal des enfants
veut sauver la piscine
Antoine Guilloppé à la
bibliothèque
Loto de la Caisse des Écoles
Le Dégu's temps aux Dix Arpents
Les artistes
exposent leurs créations



p.18 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Tribunes

Madame, Monsieur,
chère Éragtienne, cher Éragzien,



Cette édition du magazine municipal consacre un large dossier aux chantiers majeurs qui se concrétisent en 2018. Certains d'entre eux faisaient partie des promesses faites à l'occasion de la campagne municipale de 2013, d'autres sont apparus comme évidents au regard du contexte et de vos besoins. Très attendu depuis plusieurs mois, le centre de supervision urbain est désormais opérationnel. Équipé d'ores et déjà d'une dizaine de caméras et d'une vingtaine d'ici l'été, il permettra d'assister les policiers — qui disposent par ailleurs d'un tout nouveau poste de police — pour améliorer votre cadre de vie et votre tranquillité.

Dès le début du mois d'avril, c'est la maison de santé pluriprofessionnelle qui a ouvert ses portes aux Éragziens. Attendue de longue date, elle répond aussi à un besoin urgent puisqu'en l'espace de cinq ans, Éragny-sur-Oise a perdu 50 % de ses médecins, essentiellement dû à des départs en retraite. La Ville a pris les devants sur ce sujet de la pénurie des médecins en associant ses partenaires et en finançant les travaux des nouveaux locaux se situant dans le quartier de la gare.

Les nombreux projets que nous portons font l'objet à chaque fois de sollicitations auprès des partenaires financiers que sont la Région et le Département notamment. Parce que je n'ai pas souhaité augmenter les impôts depuis 2014, toutes les sources de revenus possibles ont été recherchées, parmi lesquelles figurent la vente de foncier disponible pour la réalisation de maisons individuelles.

Vous le verrez, en cahier central, une frise chronologique a été réalisée afin de vous rappeler combien nous sommes engagés en faveur de l'amélioration de votre cadre de vie à Éragny : sécurité, santé, éducation, sports, culture, travaux, enfance et petite enfance, solidarité, aucun sujet n'est éludé.

Le dynamisme de notre ville passe aussi par les événements nombreux qui y sont proposés. En 2018, une nouvelle manifestation est organisée. Il s'agit d'« une Journée au Jardin » le 2 juin prochain qui s'adresse à toute la famille. J'aurai le plaisir de vous y retrouver. L'autre rendez-vous incontournable, c'est le Salon des vins et des produits du terroir qui, fort du succès rencontré l'an passé, revient pour la deuxième année consécutive.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France



ENVIRONNEMENT

PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE

Subtil mélange entre ruralité et urbanité, Éragny-sur-Oise possède un patrimoine paysager riche et varié. De nombreux Éragniens profitent d'ailleurs, tout au long de l'année, de ces espaces préservés offrant un cadre de vie agréable. Aux beaux jours, entre footing au bord de l'Oise ou balades au Parc urbain, les Éragniens pourront profiter d'une Journée au Jardin ou participer au nettoyage des berges de l'Oise.

PAROLES D'ÉLU



Préserver notre cadre de vie pour en profiter pleinement, c'est ce qui guide quelques-unes des actions que nous entreprenons telles que l'obtention des trois fleurs au label des Villes et Villages fleuris ou la révision du PLU. Les manifestations y concourent aussi. L'organisation de la Journée au Jardin destinée à toute la famille le 2 juin prochain vous ravira, j'en suis sûr !

Olivier Fourches
adjoint au maire
chargé de l'urbanisme,
de l'aménagement,
de l'environnement
et de la qualité de vie



UN NOUVEL ÉVÈNEMENT : UNE JOURNÉE AU JARDIN

Pour cette fin de printemps, la Ville vous invite à partager une Journée au Jardin en famille ou entre amis, samedi 2 juin au Centre de loisirs Jeannette Largeau. La protection de la nature et la connaissance de l'environnement qui nous entoure sont essentielles. Ce nouvel événement vous donnera la possibilité d'en apprendre davantage sur notre écosystème tout en profitant d'animations. À travers un challenge familles, les équipes constituées ou les visiteurs

pourront participer à différents ateliers d'activités manuelles (création de mini-potagers aromatiques, art plastique...), à un parcours des sens et à des jeux participatifs où petits et grands devront avancer ensemble. L'écrin de verdure du jardin permettra à chacun de partager un pique-nique ou de profiter des pôles de restauration prévus sur le site. La journée se clôturera par un spectacle.

Samedi 2 juin – 11 heures à 21 heures
Centre de loisirs Jeannette Largeau
164 avenue Roger Guichard

Pour en savoir plus :
eragny.fr

TOUS MOBILISÉS POUR NETTOYER LES BERGES

Initiée par l'association Les Amis du village, l'opération de nettoyage des berges de l'Oise est portée chaque année par les enfants d'une classe de l'école Henri Fillette, d'une classe de l'école Pablo Neruda et de leurs professeurs. Ouvert à tous les habitants volontaires, ce temps fort en faveur de l'environnement relève chaque année le défi de

rendre les berges de l'Oise plus propres pour les promeneurs et la faune locale. L'année dernière, deux cent cinquante kilos de déchets ont ainsi pu être ramassés et collectés par la Ville. Une opération qui réunit à chaque édition de plus en plus de participants et qui traduit une prise de conscience de la part des citoyens face à la nécessité de respecter l'environnement et leur cadre de vie.



Vendredi 1^{er} juin - 9h30
Rendez-vous en bas de la rue du Rû

FINANCES

BUDGET : LES ORIENTATIONS DE L'ANNÉE 2018

Le rapport d'orientation budgétaire présenté au Conseil municipal du 15 février a annoncé les enjeux de cette nouvelle année : maîtrise des dépenses de fonctionnement et poursuite des investissements structurants.

Alors que les contraintes liées à la réduction du déficit public et donc à la baisse des dotations de l'État poussent les collectivités publiques à poursuivre leurs efforts, la municipalité tient les

promesses faites aux Éragniens : pas de hausse des impôts, accompagnement du tissu associatif et éducatif par le biais de subventions, aboutissement des projets visant à améliorer la qualité de vie et l'accueil des nouveaux habitants. Les mesures prises pour limiter les dépenses de fonctionnement seront axées sur le contrôle de la masse salariale et l'optimisation des organisations tout en s'attachant à conserver un service public de qualité. Les dépenses d'investissement, prévues quant à elles à hauteur de deux millions d'euros, seront consacrées aux priorités définies par le Maire et son équipe depuis le début du mandat, comme la finalisation du déploiement de la vidéoprotection, le début des travaux de réhabilitation du gymnase de la Cavée et la création d'une salle polyvalente pour les familles.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAITES DES ÉCONOMIES

GRÂCE À LA VALISE THERMIQUE

Dans le cadre de son action en faveur du développement durable, le Ville propose de prêter aux Éragniens une valise thermique : un outil qui permet à chacun de réaliser un bilan énergétique de son habitation et faire des économies d'énergie.

Fenêtres mal isolées, pièces trop humides, débit d'eau mal réglé... autant de facteurs qui favorisent la surconsommation d'énergies alourdissant les factures et augmentant les incidences sur l'environnement. Pour vous aider dans cette démarche, la Ville a donc mis en place un dispositif permettant à chacun de réaliser ce diagnostic énergétique, grâce au prêt d'une valise thermique. Cette der-

nière comporte plusieurs appareils tels qu'un wattmètre (pour la mesure de la consommation électrique de l'électroménager par exemple), un débitmètre (pour mesurer le nombre de litres d'eau écoulés par minute), un thermohygromètre pour l'humidité et une caméra thermique pour détecter les déperditions de chaleur et les points faibles de l'isolation d'un bâtiment.

Si vous souhaitez vous aussi réaliser votre diagnostic, il suffit de retirer le matériel au centre technique municipal en échange d'un chèque de caution. Le prêt peut être réalisé pour un week-end ou pour une semaine.

Pour en savoir plus :
01 34 48 35 52



STATIONNEMENT

N'OUBLIEZ PAS VOTRE DISQUE

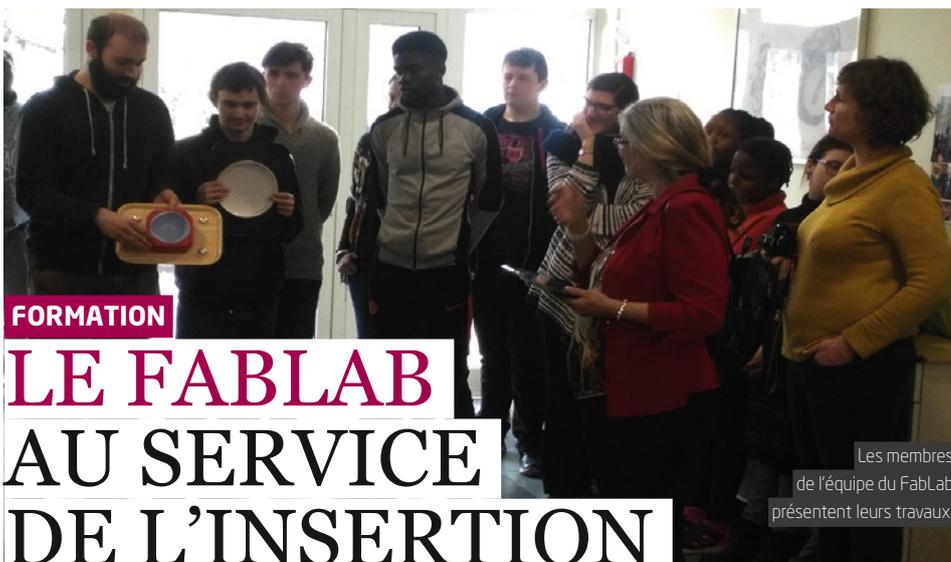
Soyez vigilants, le parking extérieur de la Challe est une zone bleue, pensez à mettre votre disque de stationnement.

Depuis le 5 mars, la non-conformité du disque, le dépassement du temps ou l'absence de disque de stationnement sur le parking de la Challe fait l'objet d'une verbalisation comme le prévoit l'article R-417-3 du Code de la route. Il y a trois ans, à la suite de l'incident grave ayant condamné l'accès au parking souterrain de la Challe, une tolérance avait été consentie sur cette zone pour faciliter le quotidien des utilisateurs et des riverains du quartier. Afin de sensibiliser les usagers à ce changement, une campagne d'information a été réalisée durant tout le mois de février.

508 ÉLÈVES

inscrits lors de la campagne des inscriptions scolaires du mois de janvier.

Pour la rentrée 2018, 251 enfants intégreront les écoles maternelles tandis que 257 enfants rentreront en CP.



FORMATION

LE FABLAB AU SERVICE DE L'INSERTION

Les membres
de l'équipe du FabLab
présentent leurs travaux.

C'est en suivant le vieil adage « *C'est en forgeant qu'on devient forgeron* » que le FabLab d'Éragny utilise la robotique comme un outil de formation professionnelle.

Au-delà des ateliers intergénérationnels ouverts à tous, proposés chaque semaine, le projet e-fabrik s'est construit en partenariat avec une association d'envergure régionale (Traces - Les Atomes crochus), l'Espace Césame et l'Institut médicoéducatif (IME) des Papillons blancs de Conflans. L'objectif : permettre à de jeunes stagiaires (entre 16 et 25 ans), sortis du système scolaire ou à la recherche d'une

orientation, de réaliser des objets pratiques, destinés à l'usage des enfants de l'IME en situation de handicap. Avec la participation du FabLab de Cergy, La Boîte, des concepts innovants peuvent ainsi voir le jour : tapis d'éveil sensoriel, plateaux-repas adaptés, portemanteaux évolutifs... les productions sont déjà nombreuses. Avec cette philosophie du « faire pour apprendre », les stagiaires développent leurs compétences,

s'impliquent et comprennent que leurs actions peuvent avoir du sens pour les autres. Le FabLab devient un outil d'insertion, vecteur de motivation, déclencheur de nouvelles passions. Depuis 2015, grâce à de multiples partenariats, plus d'une vingtaine de stagiaires ont ainsi été accueillis à la Miem, à la découverte de la robotique.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

À VOS MARQUES, PRÊTS, JUGÉS

Initié par les centres sociaux, le temps fort de la première édition de la semaine de lutte contre les discriminations À vos marques, prêts, jugés, se déroulera samedi 12 mai, 15 heures.

L'occasion de sensibiliser chacun d'entre nous à la prévention des discriminations et d'informer sur l'accès aux droits.

La journée est le fruit du travail mené pendant les vacances de printemps à travers différents ateliers réunissant les principaux acteurs du projet : les habitants, les services de la Ville et l'association La Sauvegarde 95 en partenariat avec le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), l'Association de la Fondation étudiante pour la Ville (Afev) et l'Institut de Forma-

tion, d'Animation et de Conseil du Val-d'Oise (Ifac 95).

Au programme de la journée : café débat, théâtre forum, exposition, stand d'information, spectacle de marionnettes, fresque collective ou diffusion de courts métrages.

Gratuit et ouvert à tous
Programme complet
sur eragny.fr

PAROLES D'ÉLU



« Avec la création du Fablab et le numérique en général, nous avons su insuffler depuis quatre ans un nouvel élan à la Miem.

Si nous touchions

d'avantage

d'adultes en recherche d'emploi auparavant, nous attirons toutes les tranches d'âges désormais en quête de formation et de lien social. La maison contribue très largement au lien intergénérationnel que nous encourageons. »

Monique Merizio,
adjointe au maire
chargée des affaires économiques
et des relations extérieures



L'Espace des Calandres
accueille la Fête de la Musique.

ÉVÈNEMENT

FÊTONS L'ÉTÉ, FÊTONS LA MUSIQUE

À l'occasion de la 36^e fête de la musique, la Ville vous invite à un concert gratuit et en plein air (si le temps le permet), jeudi 21 juin. Rejoignez-nous dès 19 heures à l'Espace des Calandres, rue de la Papeterie, pour découvrir le groupe So Pink Size et leurs versions énergiques du meilleur des années 80, à danser ou à écouter.

Une offre de restauration vous sera proposée sur place par le Food Truck La Fée Tartine, savoureuse sélection de tartines gourmandes préparées à partir de produits frais et locaux.

Retrouvez le programme complet
sur eragny.fr

**Samedi 21
et dimanche 22 avr.**

**Salon des vins
et des produits du terroir**

10 h > 20 h le samedi
10 h > 18 h le dimanche
Salle des Calandres — Entrée libre

Samedi 28 avr.

Foire aux vêtements d'été
9 h > 17 h / Salle des Calandres

Répar'café

10 h > 17 h 30 / Miem

Lundi 30 avr.

Don du sang
14 h 30 > 19 h 30
Maison de la Challe

Mardi 8 mai

Commémoration du 8 mai 1945
11 h / Hôtel de Ville

DU 7 AU 17 MAI

SPECTACLE

**TISTOU,
LES POUCES VERTS**

Proposé par la compagnie La Voix de l'Ourse et mis en scène par Hélène Guichard.

Théâtre de l'Usine - 33 chemin d'Andrésy - Réservations au 01 30 37 01 11

Samedi 26 mai

Fête du jeu

10 h > 19 h / Salle des Calandres
Entrée libre

Dimanche 27 mai

**Brocante des associations
Les Amis du village, Ajen et Ajek**
9 h > 18 h / Rues du Village

Samedi 2 juin

**Concert chœur mixte du
Confluent**

20 h 45 / Concert solidaire
Entrée libre

Samedi 16 juin

Éragny en fête

10 h > 18 h / Parc des Sports
Entrée libre

**Toutes ces informations
sur eragny.fr**

Comme les personnages de Candide ou du Petit Prince, Tistou se pose des questions sur l'absurdité d'un ordre social en apparence parfait. Il va bouleverser le monde des adultes terni par les habitudes ancrées et les idées toutes faites.

INFOS PRATIQUES

PLU :

lancement de l'enquête publique

Lors du conseil municipal du jeudi 15 février, le projet du Plan Local d'Urbanisme a été arrêté et envoyé aux personnes publiques associées pour avis. L'enquête publique se tiendra du 11 juin au 12 juillet.

**Un accompagnement
pour passer le Bafa**

Vous avez entre 17 et 30 ans et vous souhaitez profiter d'une formation vous permettant d'encadrer des groupes d'enfants en accueil de loisirs ou en centre de vacances? La ville vous propose de suivre la formation théorique du Bafa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en contrepartie d'une contribution de 50 euros et de 15 heures d'engagement à effectuer sur la commune ou ses associations. Rendez-vous à la maison de la Challe pour retirer votre dossier. La formation débute mi-avril. Renseignements au 01 34 48 35 74

Un atelier pour les futurs parents

Le 16 mai un atelier dédié aux futurs parents est organisé à la Maison des Dix Arpents afin de les accompagner et de leur dispenser de précieux conseils. Ils pourront parler de leurs inquiétudes et poser toutes leurs questions concernant l'accouchement, ou les premiers mois de vie, au personnel qui mène l'atelier. Entrée libre sur inscription.

**Subvention exceptionnelle
pour les associations**

Les associations éragniennes peuvent effectuer leurs demandes de subvention exceptionnelles afin de demander une aide financière auprès de la mairie. Le dossier est à télécharger sur eragny.fr et à remplir avant mi-mai. Les dossiers sont à déposer à la Maison des Associations ou à renvoyer par mail à bdepelchin@eragny.fr

ÉTAT-CIVIL

Ils se sont dit « Oui »

Le 23 février

Gildas Sonon et Hayat Ettouhami

Le 17 mars

Philippe Lacrosse et Mireille Mornet

Le 24 mars

Bruno Teixeira et Laurie Degros



À NE PAS MANQUER

Exposition la Vie de l'Homme

La photographie a toujours su s'imposer comme l'éternel témoin de l'Homme pour ses épopées historiques. Attachés aux reconstitutions historiques, les photographes Patrick Atypik et Alexander Eklektique nous font découvrir ces hommes et femmes captés sur le vif, ou de manière un peu plus studieuse, à travers un voyage dans l'histoire : de l'Antiquité au rockabilly en passant par la Belle époque.

Du 2 au 10 juin

**Maison Bernardin de Saint-Pierre
31 rue Bernardin de Saint-Pierre**

Entrée libre

Renseignements : 01 34 48 35 75

LES GRANDS P SE CONCRÉTIS



Vivre en toute sécurité

La Maison de Santé de la Gare
ouvre ses portes

Vivre dans un cadre de vie
préservé

Les associations soutenues
et accompagnées

Des animations pour tous,
toute l'année

Les actions municipales
depuis avril 2014

PROJETS ENT



TROIS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le maire, cette édition du magazine met en avant la concrétisation de projets phares. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Avant toute chose, il est utile de rappeler que dès 2014, nous avons traduit notre programme de campagne en programme de mandature. Cela nous a permis de déterminer nos priorités, de fixer nos objectifs et d'identifier les moyens dont nous avons besoin. Ce travail indispensable nous a aussi permis de prendre en compte les contraintes nouvelles de réduction de la dette publique. Si les Éragniens relisent notre programme de campagne, ils observeront qu'au terme des quatre premières années, 90 % des engagements pris en 2013 sont aujourd'hui honorés. C'est beaucoup dès lors que l'on considère le contexte économique, le soutien invariable apporté au tissu associatif, les nouvelles actions mises en œuvre, les défis relevés dans les nouveaux quartiers et l'absence d'augmentation des impôts.

Quels sont les chantiers majeurs de 2018 inscrits dans votre programme ?

Vivre en toute sécurité fut le premier volet de notre programme. La vidéoprotection est déployée. Le poste de police n'était pas prévu, mais est devenu rapidement indispensable au regard des objectifs que nous nous sommes fixés pour faire reculer toutes les formes de délinquance. D'autre part, nous allons lancer le permis piéton pour les enfants de CE2 avec la Caisse des Écoles. S'agissant de l'urbanisme, le nouveau règlement du plan

local sera approuvé en fin d'année : davantage de pavillonnaire, la nécessité de préserver notre patrimoine, un accompagnement des quartiers denses par l'apport de commerces et services.

En matière de santé, après avoir proposé une mutuelle communale, nous ouvrons en avril une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) qui accueille trois médecins généralistes, un ostéopathe et deux infirmières. Je rappelle que nous avons réalisé l'intégralité des travaux. Même s'il ne s'agit pas d'une compétence communale, nous avons décidé de nous saisir très tôt de cette problématique pour apporter une réponse efficace aux Éragniens.

Vous parlez de nouveaux défis, quels sont-ils ?

Je pense d'abord à l'emploi. Nous avons à Éragny-sur-Oise un quartier en « politique de la Ville » où le chômage des 18-25 ans y est trop important. En accompagnant le développement de la zone commerciale du Clos Santeuil qui prévoit la création d'une centaine d'emplois supplémentaires et l'installation d'un Fast-Food le long de la RN184 qui devrait en générer près de soixante-dix, nous apportons une réponse immédiate de proximité sur ce sujet. Ce serait dommage de s'en priver.

Le deuxième défi concerne le développement des nouveaux quartiers. Nous avons favorisé les installations du G20, de la boulangerie et de la banque dans le quartier de la gare puis implanté la MSP. Dans le secteur du Bas Noyer, nous prévoyons de changer la destination du quartier, de résidentiel à dynamique, en y installant des commerces et des services.

Notre vision pour Éragny est claire. Nous respectons nos engagements de campagne tout en apportant les réponses appropriées aux problématiques quotidiennes des Éragniens.



Patrouille de la Police municipale au contact de la population au centre commercial Art de Vivre.

VIVRE EN TOUTE SÉCURITÉ

Inauguré le 22 mars dernier en présence du Maire et des partenaires du projet, le bâtiment regroupant le nouveau poste de police municipale et le Centre de supervision urbain marque la concrétisation d'un travail engagé dès 2014 faisant de la tranquillité publique une priorité. Pour répondre aux problématiques de terrain et être au plus près des attentes des Éragniens, plusieurs actions ont donc été engagées.

C'est ainsi qu'en quatre ans les effectifs ont augmenté considérablement, passant désormais à dix-neuf agents, dont trois entièrement dédiés au Centre de supervision urbain et un chargé des relations avec les commerçants.

Les horaires ont aussi été adaptés en particulier avec les patrouilles du soir et leur présence sur le terrain jusqu'à 23 heures (du lundi au vendredi de 8 heures à 23 heures et les samedis et dimanches de 12 heures à 20 heures). Les actions de terrain, comme l'opération Tranquillité Vacances (qui permet la surveillance de chaque année) ou les actions de prévention comme le dispositif Voisin citoyen (qui réunit une cinquantaine de voisins avertis et vigilants), se renforcent.

La signature de la convention de coordination entre police municipale et police nationale en juin 2015 a marqué un tournant en permettant l'armement des policiers municipaux. À ce jour deux agents sont assermentés et formés pour le port du pistolet à impulsion électrique. Répartis sur les brigades du matin et du soir, ils peuvent ainsi garantir une présence sur l'intégralité de l'amplitude horaire.

L'accord de la Commission départementale de la sécurité publique fin 2015, a été le point de départ au déploiement de la vidéoprotection sur la ville. Aujourd'hui dix caméras ont été installées et les images sont réceptionnées et analysées en temps réel par les agents du Centre de supervision urbain. D'ici le mois de juillet, dix caméras supplémentaires devraient être mises en service.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

784 400 €

POUR L'AMÉNAGEMENT DU LOCAL EN POSTE DE POLICE

224 700 €

POUR LA CRÉATION DU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

352 700 €

MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS PERÇUES

Poste de Police municipale
Rue Salvador Allende

Téléphone : 01 30 37 32 15

Horaires
Du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures
et de 13h30 à 17 heures

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

625384 €

POUR LES TRAVAUX
ET L'ACQUISITION FONCIÈRE

56000 €

DE SUBVENTION ALLOUÉE
PAR LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX

166846 €

DE SUBVENTION DEMANDÉE
À LA RÉGION



Trois médecins généralistes,
deux infirmières et un ostéopathe
accueillent les patients à la
Maison de Santé de la Gare.

LA MAISON DE SANTÉ DE LA GARE OUVRE SES PORTES

Dès son arrivée en 2014, le sujet de la désertification médicale a été étudié avec intérêt par le Maire. L'objectif était concret : anticiper les départs à la retraite successifs de plusieurs médecins exerçants sur la commune afin de maintenir une offre de soin cohérente.

Aujourd'hui, l'ouverture de la Maison de Santé de la Gare et l'arrivée de nouveaux médecins marquent l'aboutissement de plusieurs années de recherche et de travail.

Le sujet a été pris à bras le corps par la Ville qui, dès 2015, s'est attachée à associer ses professionnels de santé à une réflexion autour de la création d'une nouvelle structure de soins. En parallèle, le Maire saisissait la ministre de la Santé dans un courrier, l'interpellant sur une problématique souvent éludée : la pénurie de médecins en zone urbaine. Conscients de la nécessité de maintenir une offre de soins pertinente sur la Ville, le modèle d'une maison de santé pluridisciplinaire a été choisi par les élus. Dans son dossier consacré à la désertification médicale, le magazine de la Ville expliquait en avril dernier les avantages d'une telle structure (création d'un parcours de soin pour chaque patient, ouverture

sur de larges amplitudes horaires, formation de jeunes médecins...). Grâce à l'engagement de professionnels exerçants déjà sur la commune, à l'accompagnement des services de la Ville et à l'arrivée de nouveaux médecins, l'établissement est ouvert au public depuis début avril. L'équipe se compose de trois médecins généralistes, un ostéopathe et deux infirmières, accueillant les patients du lundi au samedi (voir ci-contre pour plus de détails).

La Ville se réjouit d'avoir poursuivi cette démarche qui répond entièrement aux enjeux d'évolution et de développement des territoires d'Île-de-France. En 2008, seulement vingt maisons de santé existaient en France (selon un rapport du Sénat). Désormais une priorité pour l'Agence régionale de Santé, le Département et pour la Région, de nombreux projets se développent aujourd'hui sur ce même modèle.

Maison de Santé de la Gare
4 bis rue de la Papeterie

Cabinet d'ostéopathie
Étienne Jourdain

Sur rendez-vous au 0782083932
du lundi matin au samedi midi,
à domicile le dimanche.

Soins infirmiers
Blandine Lamperti / Amélie Lhottelier
Uniquement sur rendez-vous
du lundi au dimanche inclus
au 0782343429 ou 0782981821

Médecins généralistes
Laure Guiblin / Éliana Larance / Nadège Pierre Louis
Uniquement sur rendez-vous via docrdv.fr
ou par le télésecrétariat au 09 73 014997
ouvert de 7h30 à 19 heures en semaine
et de 8 heures à 12 heures le samedi.

Fermé dimanche et jours fériés

VIVRE DANS UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ



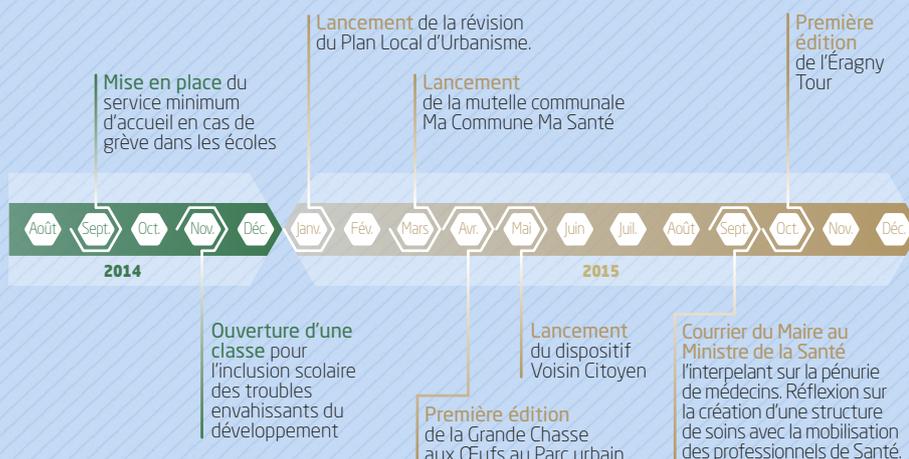
Parcs et espaces verts pour le bien être des Éragniens.

Avec ses cent quinze hectares d'espaces verts et de zones naturelles, dont des sites très fréquentés des Éragniens tels que le Parc urbain, les bords de l'Oise ou les rues du village, Éragny est riche d'un patrimoine paysager très apprécié de ses habitants.

Le maintien d'un environnement de qualité nécessite un engagement et un travail au quotidien. Des choix d'aménagement et de gestion ont donc été nécessaires : un nouveau Plan local d'urbanisme a été élaboré pour garantir une évolution maîtrisée de son territoire (projets immobiliers limitant l'urbanisation excessive ou opération de réhabilitation comme la place de la République répondant aux objectifs du développement durable) et la gestion des espaces verts a été repensée (développement de la gestion différenciée, mise en place du zéro phyto, choix d'essences et de fleurs adaptées à l'environnement local). Pour sensibiliser les plus jeunes, la Ville a également planté des arbres dans les écoles dans le cadre du projet pédagogique de l'arbre en 2015, 2016 et 2017.

En octobre 2017, la Ville ajoute ainsi une troisième fleur à son label du concours des Villes et Villages fleuris. Une récompense qui salue également son engagement en matière de propreté avec par exemple, une campagne de sensibilisation pour alerter les habitants aux abandons de détritux sur les espaces publics ou l'installation de distributeurs de sacs de déjections canines au Parc urbain. Un phénomène qui, chaque année, coûte cher à la collectivité et qui pourrait être pourtant facilement enravé avec une prise de conscience collective.

LES ACTIONS MUNICIPALES DEPUIS AVRIL 2014





Démonstration d'escalade à l'occasion du Forum des Associations.

LES ASSOCIATIONS SOUTENUES ET ACCOMPAGNÉES

Le tissu associatif est garant de lien social et c'est pour cela qu'il doit être soutenu et valorisé.

La Maison des Associations continue d'être un lieu de ressources et d'accueil pour les associations. En parallèle, avec la refonte du site Internet de la Ville en 2015, les services liés aux prêts de salle et de matériel ont été optimisés. Ces applications entrées dans les habitudes, les demandes sont en constante augmentation. En 2016, deux cent cinquante-quatre demandes de salles et cent douze demandes de prêts de matériel ont été traitées. En 2017, les services ont reçu deux cent quatre-vingt-quinze demandes de salles et cent soixante et une demandes de prêts de matériel.

Cette année, la Ville mettra à disposition un portail associatif, véritable vitrine des actions réalisées par les associations. Chaque structure disposera d'un compte personnel lui permettant d'intégrer les dates de ses rendez-vous majeurs sur l'agenda du site de la Ville

ou de réaliser ses demandes de subvention en ligne. Le 10 avril, toutes les associations ont été conviées à une réunion en présence d'Akim Boukdour, adjoint au Maire, pour une présentation de ce nouveau service. Les aménagements et les travaux entrepris par les services de la Ville participent également à améliorer l'accueil des associations. Cette année, une salle associative flambant neuve sera réalisée au gymnase de la Butte, pour les moments de convivialité.

À venir

- Réhabilitation du gymnase de la Cavée avec la création d'une salle polyvalente.
- Création de la nouvelle école au quartier du Bas Noyer.

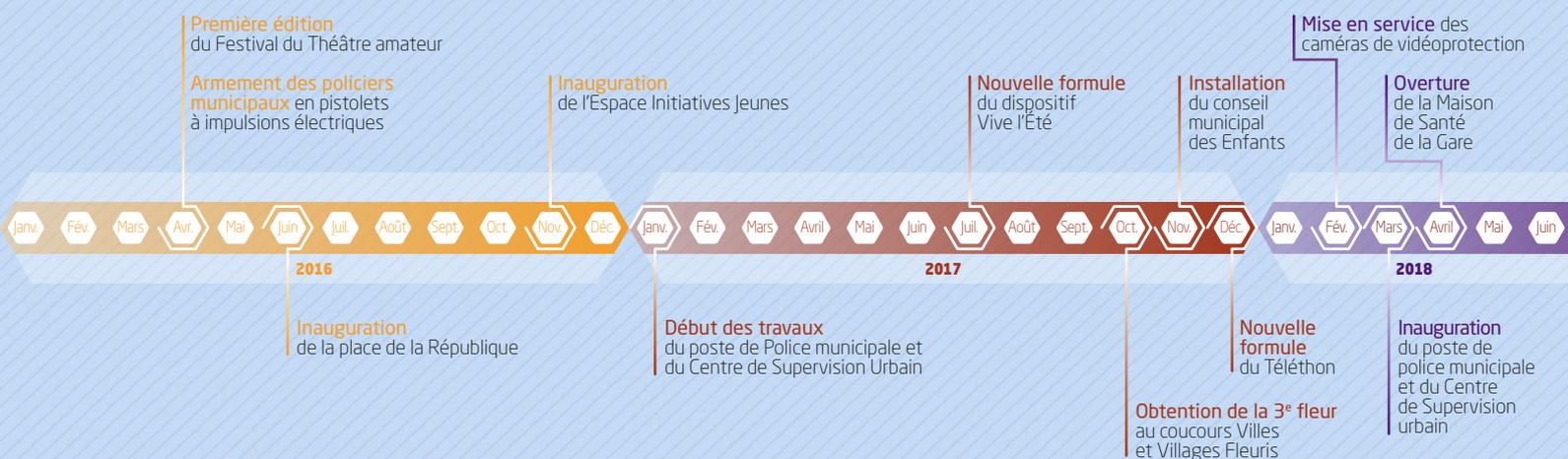
DES ANIMATIONS POUR TOUS, TOUTE L'ANNÉE



Animation de l'été au Parc urbain.

Les manifestations culturelles, sportives ou associatives qui rassemblent les habitants donnent une identité à la commune, rapprochent les générations et participent à valoriser la ville et ses différents espaces.

Le calendrier des grands événements a évolué pour proposer un panel d'animations variées. Parmi les nouveautés instaurées ces dernières années, on retrouve la Grande chasse aux œufs, le Festival de Théâtre amateur ou la course pédestre Éragny Tour qui rencontrent un franc succès. D'autres événements, déjà existants, ont connu des évolutions pour s'adapter aux envies du public comme la nouvelle version de Vive l'été et l'organisation du Ciné plein air ou la nouvelle formule du Téléthon proposant un dîner dansant. L'accompagnement des événements associatifs fait également l'objet d'une attention particulière. C'est grâce au soutien de la Ville qu'ont ainsi pu se tenir le Salon des Vins et des produits du terroir en avril (Lions Club), l'exposition Les Sens des couleurs en janvier ou le rallye piéton de l'Ajek en mai, autant d'initiatives qui favorisent les rencontres et le partage. Pour connaître l'intégralité de ces temps forts, rendez-vous sur le site Internet eragny.fr, rubrique agenda.



SOUTIEN SCOLAIRE

MAXICOURS, UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE EN LIGNE

Le réseau des bibliothèques de Cergy-Pontoise, dont fait partie la bibliothèque municipale Albert Camus, propose sur son portail Internet un programme d'accompagnement scolaire du CP jusqu'à la terminale.

Pour en bénéficier, il suffit d'être abonné au réseau et de s'identifier avec sa carte d'adhérent sur le site bibliotheques.cergypontoise.fr. À Éragny, l'inscription à la bibliothèque est gratuite et se fait directement sur place. Une fois connectés sur la Plateforme, les élèves ont accès à un dispositif complet de soutien scolaire, l'apprentissage se fait entièrement sur Internet. Accessible de chez soi ou via les ordinateurs de la bibliothèque, Maxicours permet de travailler en toute autonomie. Les ressources mobilisées pour chaque niveau sont variées et permettent par exemple de visionner des vidéos interactives ou d'accéder à des contrôles pour s'autoévaluer. Un programme de révision peut être établi à la carte avec des suggestions de sujets chaque semaine. Un espace personnel pour suivre ses progrès est consultable. Maxicours est édité par Educlever, fournisseur officiel de ressources numériques pour l'Éducation nationale, son contenu est donc parfaitement conforme aux programmes scolaires.



SPORT

À VOS BASKETS !

Avec plus de trois cent vingt adhérents, l'Association Dynamique Gym d'Éragny (Adge) est bien connue des Éragniens qui souhaitent garder ou retrouver une bonne forme physique. Partons à la découverte de cette association qui a su concilier convivialité et activités sportives.

Depuis de nombreuses années, les onze membres du comité directeur s'activent pour proposer aux adhérents de tout âge un ensemble d'activités sportives de qualité, encadrées par des animateurs diplômés et affiliés à la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire. À la carte de ce menu où les maîtres mots sont souplesse, équilibre et entretien physique, on retrouve entre autres

la gym tonique, le step, les pilates, le stretching ou le body sculpt. L'association propose également des cours spécifiques à destination des seniors. Elle participe à des événements comme le Forum des Associations, la Journée Bien-être ou des sorties entre adhérents. Pour cent soixante euros par an, chaque Éragnien peut ainsi profiter des vingt-neuf heures de sport organisées du lundi au vendredi à la Maison des Associations, au gymnase de la Cavée et à la Maison de Challe.

Informations

au 07 83 05 69 93

dynamique-gym-eragny.webnode.fr



Des produits du terroir présentés à la salle des Calandres

ÉVÈNEMENT

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERROIR

Le Lions Club d'Éragny Boucle de l'Oise organise les 21 et 22 avril à la salle des Calandres la deuxième édition du Salon des vins et des produits du terroir.

Pendant deux jours, partez à la découverte des spécialités de notre terroir à travers plus de quarante stands

d'exposants. Les viticulteurs présenteront une large gamme de vins des différents cépages. Les producteurs nous feront voyager : charcuterie bretonne, foie gras du Périgord, fromages italiens, confitures artisanales ou huile d'olive de Crète, il y aura de quoi ravir nos papilles!

Liste détaillée des exposants sur eragny.fr

TIR À L'ARC

LE CLUB D'ÉRAGNY REÇOIT UNE CHAMPIONNE

Les Archers d'Éragny ont accueilli la dernière édition du championnat départemental de tir à l'arc les 27 et 28 janvier au gymnase de la Butte qui a réuni plus de deux cents tireurs du Val-d'Oise, dont une championne renommée. Retour sur un week-end de compétition.

En avril 2017, le club de tir à l'arc d'Éragny-sur-Oise avait été désigné pour accueillir le championnat départemental de tir à l'arc en 2018. Une grande première et un véritable honneur pour ce club, membre de la Fédération française de Tir à l'arc, qui n'a pas encore fêté son dixième anniversaire, mais qui a déjà été labellisé Club argent en reconnaissance des équipements mis à disposition des adhérents.

Sophie Dodémont, connue à l'international notamment pour avoir remporté une médaille de bronze aux Jeux olympiques de Pékin avec l'équipe de France, était venue participer à cette compétition départe-



mentale. Aujourd'hui retirée de la scène internationale, elle a remporté le concours dans la catégorie senior femmes, avec un arc à poulie.

Deux jeunes du club se sont également démarqués. Thibaut Truffier est vice-champion départemental en catégorie junior homme avec un arc à poulie. En catégorie cadette femme, à l'arc classique, c'est Chloé Delobel qui est sortie du lot en devenant vice-championne du département. Une jeune génération d'archers éragniens à ne pas perdre de vue...

➤ Plus d'infos sur www.archers-eragny.com

TRANSPORT

DU CHANGEMENT SUR LES LIGNES DE BUS

Depuis le 5 mars, les lignes de bus de la Stivo traversant Éragny connaissent plusieurs modifications.

La ligne 55 a été créée, reliant les gares de Liesse et de Conflans-Sainte-Honorine, en passant par le parc d'activités des Bellevues et le centre d'Éragny. Elle fonctionne en semaine du lundi au vendredi.

La ligne 49 est simplifiée avec un tracé unique supprimant les circuits a et b. À l'annonce de cette suppression, le Maire a écrit à la Stivo pour connaître les modalités qui ont conduit à ces évolutions et qui ont une incidence notamment pour nos jeunes élèves se rendant au lycée Alfred Kastler.

La ligne 34 Sud quant à elle est coupée en deux lignes distinctes qui deviennent les lignes 33 et 34. La ligne 33 va profiter d'une plus grande fréquence avec un bus toutes les quinze minutes en heure de pointe et de plus grandes amplitudes horaires. Enfin, la ligne 34 Nord change de nom et s'appellera désormais ligne 35.

➤ Horaires et infos sur stivo.com



PORTRAIT

KARIM ALLACH AU CŒUR DU SPECTACLE

Son visage ne vous est peut-être pas inconnu. Bal populaire ou bal de la Caisse des Écoles, Karim Allach est toujours de la fête, derrière les platines ou au micro. Organisateur d'événements, cet Éragnien

a monté, il y a sept ans, sa propre agence événementielle L'Avenue des Artistes. Il propose diverses animations artistiques à destination des entreprises et des collectivités comme des séminaires, des soirées afterwork, des lancements de produits ou des team buildings. Son « *truc en plus* » Karim Allach le doit à sa collaboration avec un impressionnant réseau d'artistes professionnels et de prestataires techniques construit au fil de vingt ans d'expérience dans l'univers du spectacle. En 2010, il s'installe à Éragny pour profiter en famille d'un cadre

de vie agréable à quelques kilomètres de Paris. C'est d'ailleurs cet atout géographique qui l'a poussé à développer son activité sur Éragny, idéalement situé par rapport à Cergy, Paris ou Roissy qui sont des pôles très dynamiques en matière d'événements. Une proximité qui lui permet d'être très réactif par rapport aux attentes de ses clients.

Ancien chef de projet informatique, Karim Allach vit aujourd'hui de sa passion pour le spectacle et nous fait profiter, à chacune de ses soirées, d'une ambiance de fête.

JANVIER – FÉVRIER

Éragny sous la neige

En ce début d'année, Éragny a vécu quelques aléas climatiques qui ont modifié nos habitudes. Après la crue de l'Oise fin janvier, le mois de février aura été marqué par l'arrivée de la neige. En quelques heures seulement la ville s'est recouverte d'un beau manteau blanc. Outre quelques difficultés pour se déplacer, et ceci malgré l'intervention rapide et efficace des agents municipaux, la neige a inspiré les Éragniens qui ont partagé avec nous les photos de leurs créations éphémères, comme Rémy et Thibault Dubois avec leur magnifique ours blanc.



13 JANVIER

Répar'café spécial numérique

Vos objets connectés sont cassés ou en panne? Pas de souci les bénévoles du Répar'café sont mobilisés pour réaliser les diagnostics, estimer le coût et l'intérêt des réparations, vous transmettre le nom des pièces à acheter et effectuer les réparations. Le 13 janvier à l'occasion de ce dernier rendez-vous, l'opération a permis de donner une seconde vie à de nombreux objets et de s'inscrire pleinement dans la démarche de développement durable.

19 JANVIER

Félicitations aux médaillés

Accueillis par le Maire à la salle des Calandres en ce début d'année, quarante Éragniens et leurs proches étaient conviés à la cérémonie de remise

des médailles d'honneur du travail récompensant l'ancienneté de service et la qualité des initiatives prises dans son travail. Lors de cette soirée, sept Éragniens ont reçu la médaille d'argent, dix celle de vermeil, huit celle d'or et douze celle de grand or. Bravo à eux!





31 JANVIER

Le Conseil Municipal des Enfants veut sauver la piscine

La commission sport et culture du Conseil Municipal des Enfants était reçue par le Maire pour échanger sur les horaires de la piscine de la Cavée qui dépendent de la communauté d'agglomération de Cergy-

Pontoise (CAPC). Ils ont décidé d'écrire à son Président dans le but d'obtenir la confirmation que la piscine resterait bien ouverte, malgré les modifications d'horaires, qui réduisent les plages ouvertes au public.

6 MARS

Antoine Guilloppé à la bibliothèque

Du 6 au 24 mars les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir les planches d'Antoine Guilloppé à la bibliothèque Albert Camus. L'auteur et dessinateur publie des albums pour enfants et connaît un grand succès grâce à un savant mélange alliant peur et douceur mais aussi ombre et lumière. Une exposition qui a plu autant chez les petits que les grands.



10 MARS

Loto de la Caisse des Écoles

Le traditionnel loto de la Caisse des Écoles a accueilli les familles venues se divertir et tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.

La Caisse des écoles remercie ses partenaires : O temps d'un soin, Les fleurs du domaine, Flore en scène, Office Dépôt, Sogeres, la boulangerie de la Challe, Le chalet, la retouche de la Challe, Afflelou, Optic Center, Marie Louise le Goff, photographe à Conflans.



17 MARS

Le dégus'temps aux Dix Arpents



La deuxième édition du Dégus'temps des Dix Arpents, proposée par les habitants, a réuni quatre-vingt personnes pour un repas intergénérationnel samedi 17 mars. En amont de cet événement, favorisant les rencontres entre voisins, des habitants du quartier se sont réunis afin de concocter le menu et d'organiser les animations. La résidence Yvonne Colas et la Maison de quartier des Dix Arpents se sont fortement impliquées dans cette initiative. La collaboration avec le Théâtre Uvol a permis de ponctuer la soirée avec des improvisations et des chorégraphies. Ce moment de partage s'est clôturé sur la piste de danse. Une opération à reconduire au vu de son succès marqué par des échanges riches, des rires et de la bonne humeur !



23 MARS

Les artistes exposent leurs créations

L'exposition Danse moi, du collectif d'artistes Art Chauve, a fait entrer dans la danse de nombreuses personnes et groupes scolaires du 23 mars au 15 avril, à la salle des Calandres. Une trentaine de classes ont

admiré cette exposition composée de sculptures, de peintures, de vidéos, d'installations et de puzzles picturaux reprenant toujours cette idée centrale du mouvement, de légèreté, du rythme et des matériaux bruts qui créent un fort impact visuel.

Tribune de la Majorité municipale

LR, UDI, sans étiquette

**UNE APPROCHE ÉDUCATIVE
NOUVELLE, INCITATIVE,
PARTICIPATIVE**

Si l'on entend par éducation l'ensemble des habiletés intellectuelles ou manuelles qui s'acquièrent, et l'ensemble des qualités morales qui se développent, notre approche vise toutefois à prendre en compte toutes les variables qui concourent à informer, former, sensibiliser et comprendre en tenant compte de l'environnement et du contexte dans lequel évoluent nos enfants.

Si nous intégrons, certes, le droit à l'éducation présent dès 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous accompagnons donc nos jeunes enfants sur la question essentielle des devoirs. Car pour vivre ensemble dans une société organisée, tout citoyen doit respecter ses lois. C'est l'assurance que la liberté, les droits et la sécurité soient garantis pour tous.

Le conseil municipal des enfants, créé fin 2017, a rencontré une adhésion pleine et entière dès son lancement aussi bien auprès des familles que des enfants. Aujourd'hui, les commissions municipales sont lancées et nos jeunes élus se sont saisis des sujets qui nous concernent tous parmi lesquels : le sort de la piscine de la cavée qui a fait l'objet d'un courrier au Président de la communauté d'agglomération tout récemment ou bien l'organisation d'une matinée nettoyage de printemps samedi 24 mars dans le parc urbain entre autres. Un engagement et un regard qui permettent très tôt de prendre conscience des problématiques du quotidien et de la nécessité de sensibiliser jeunes et moins jeunes.

En matière de droit, la majorité municipale a souhaité que la Ville d'Éragny-sur-Oise concoure au label « Ville amie des enfants » développé avec l'Unicef et l'association des maires de France. La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, ratifiée par 192 pays, place les villes en face d'un défi nouveau en ce qui concerne l'installation de services et d'équipements, la participation et l'écoute des enfants et des jeunes et la solidarité internationale. La Ville d'Éragny-sur-Oise présentera une charte composée de 10 actions à engager et la participation à deux événements annuels majeurs. Les enfants en seront, soit les initiateurs, soit les bénéficiaires.

Ces deux exemples illustrent l'engagement de la majorité sur tous les sujets stimulants de l'éducation, à l'instar d'autres nouveautés ayant obtenu l'adhésion de la communauté éducative : la dynamique des classes transplantées qui se poursuit en 2018, les ateliers scolaires qui ont trouvé leur place dans le programme éducatif des enseignants, la création d'un club 11-15 pour garantir une continuité de l'accompagnement dans nos maisons de quartiers et les remises de diplômes aux lauréats du brevet ainsi qu'aux jeunes collégiens.

Dernière nouveauté, conforme à notre engagement de campagne sur le sujet de la sécurité routière, la mise en place d'un permis piéton avec le concours de la caisse des écoles à destination des élèves de CE2.

Tribune des groupes minoritaires

**CARREFOUR
DE LA MAL-BOUFFE**

Chaque jour des dizaines de milliers d'automobilistes galèrent dans les embouteillages de plus en plus inextricables de la N184 et les Éragniens rencontrent des difficultés grandissantes pour se déplacer dans leur ville embolisée par les bouchons. Pourtant cette situation n'a pas empêché le maire d'autoriser l'implantation d'un nouveau fast-food à l'angle de la nationale et du boulevard des Aviateurs alliés, à un carrefour déjà largement encombré une bonne partie de la journée.

Depuis maintenant plusieurs années, autorités scientifiques et sommités médicales alertent sur la nocivité démontrée de produits alimentaires fabriqués, bourrés d'ingrédients miracles artificiels en préconisant la recherche d'une alimentation plus naturelle et plus équilibrée. Pourtant ces avertissements n'ont pas empêché le maire d'autoriser l'implantation d'un troisième fast-food à Éragny.

Pour toutes ces raisons, nous nous sommes prononcés contre l'arrivée prochaine d'un Burger King à Éragny.

Les élus du groupe **Un Cœur pour Éragny** (groupe socialiste et progressiste) Fadila Bouziane, Gérard Burn, Yannick Maurice, Philippe Relin, Karim Zibat — uncoeurpoureragny@gmail.com

Texte de la Tribune non transmis

Les Élus citoyens du groupe « **Un équilibre pour Éragny** »
Audrey Moreau – contact@eragny.info

ERAGNYBLEUMARINE

Avec le peu de place octroyé au Front National dans le journal municipal, nous ne pouvons développer le moindre sujet. Je reste néanmoins à votre disposition.

Stéphane Capdet

Conseiller municipal du **Front National**
stephane.capdet@fn95.fr - 06 70 27 25 40



ÉRAGNY LE MAG n°24 - Avril / Mai / Juin 2018
Ville d'Éragny-sur-Oise — Directeur de la publication : Thibault Humbert Direction de la Communication : com@eragny.fr — 01 34 48 35 34 — Conception : Agence Aire/Groupe Rouge Vif — Rédaction : Léa Vergnes — Charlotte Riguera — Alixe Desseix — Mise en page : Christophe Sirot et Dominique Nseir / Ville d'Éragny - Publicité : LVC Communication - 06 80 71 07 07 Crédits photos : Photothèque municipale - Franck Petiton — Impression : Imprimerie PDI — 8500 ex sur papier recyclé — Papier 135 g demi-mat FSC



FAIRE MIEUX



MOINS CHER

Centre commercial Art de Vivre
95610 Eragny
Tel: 01 34 30 45 55

castorama
Ensemble on peut tout faire

ROYAL KIDS
PARC DE JEUX POUR ENFANTS

De 0 à 12 ans

Royal kids est une plaine de jeux indoor totalement sécurisée, chauffée l'hiver et climatisée l'été, où les enfants évoluent dans des jeux géants et adaptés à leur âge sous la surveillance de leurs parents. Pour s'amuser, se dépenser, fêter son anniversaire, votre parc de jeux Royal kids est un lieu unique !!!

Le parc est ouvert en période scolaire, les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 10h00 à 19h00 ainsi que les vendredis de 15h00 à 19h00.

Rue de Bouvreuil
95610 ERAGNY
09 83 04 66 24



Retrouvez-nous
pendant
les vacances scolaires !
7j/7 de 10h à 19h

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

Les 2 Rives

Services funéraires

Marbrerie

Prévoyance obsèques

Funérarium

*Une permanence
téléphonique
et un funérarium
sont à votre disposition
24h/24 et 7j/7*

Agence 01 34 90 11 40

Funérarium 01 39 72 52 25

60, rue des Hautes Roches 78700 Conflans-Sainte-Honorine
conflans@pompesfunebresles2rives.fr

NOS AUTRES AGENCES

Triel-sur-Seine / 01 39 74 84 22

Vernouillet / 01 39 65 85 53

Colombes / 01 42 42 34 07

Chanteloup-Les-Vignes / 01 34 90 11 40 (uniquement sur R.D.V.)

www.pompes-funebres-2rives.fr

SUPER

ÉRAGNY-SUR-OISE



CENTRE COMMERCIAL ART DE VIVRE 95610 ÉRAGNY-SUR-OISE
Tél. : 01 34 40 11 50



Nouvelle Carte U,
c'est mieux avec



LES JOURS DE MARCHÉ

 PHOTO
NUMÉRIQUE

 CULTURE

 DIRECT
CHEZ VOUS.com

U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS - magasins-u.com

P
GRATUIT

HORAIRES D'OUVERTURE

Notre équipe vous accueille :
du lundi au samedi de 9h30 à 20h
le dimanche de 9h à 13h

location  location 